

L'an deux mille dix-sept et le dix-neuf octobre, le Bureau de la Communauté d'agglomération du bassin de Thau, légalement convoqué le 13 Octobre 2017, s'est réuni au sein du Centre Oïkos à Villeveyrac (34560) à 16 heures 00, sous la présidence de Monsieur François Commeinhes, Président.

Etaients présents :

François COMMENHES, Antoine DE RINALDO, Henry FRICOU, Gérard CANOVAS, Francis VEAUTE, Michel GARCIA, Norbert CHAPLIN, Emile ANFOSSO, Pierre BOULDOIRE, Lucien LABIT, Jacques ADGÉ

Etaients absents représentés :

Blaise ROSAY à Henry FRICOU, Christophe DURAND à Gérard CANOVAS, Alain VIDAL à Lucien LABIT.

Etaients absents :

Yves MICHEL, Magali FERRIER

Secrétaire de séance :

Antoine DE RINALDO

- I. Désignation du secrétaire de séance
- II. Dossiers soumis à décisions :

2017-099	Fonds solidarité logement (FSL) - Attribution de cotisation au titre de l'année 2017 Rapporteur : CANOVAS Gérard	Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0	DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITE
2017-100	Autorisation de signature d'une convention de partenariat et attribution d'une subvention à l'association Passerelles Chantiers pour la réalisation d'un chantier jeune d'implication - Réhabilitation de la salle de musculation « Jean Rigal » dans le quartier prioritaire de l'île de Thau à Sète Rapporteur : ANFOSSO Emile	Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0	DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITE
2017-101	Fonds de cohésion sociale - Mise en place d'un partenariat avec l'association pour le droit à l'initiative économique (ADIE) -Autorisation de signature et attribution de subvention Rapporteur : ANFOSSO Emile	Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0	DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITE

2017-102	Fonds de cohésion sociale. Convention de partenariat et d'objectifs entre Sète agglomération Méditerranée et l'association Passerelles Chantiers pour la réalisation d'un chantier d'insertion « Réhabilitation des calades du parc Simone Veil à Sète ? phase II » . Autorisation de signature et attribution de subvention Rapporteur : ANFOSSO Emile	Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0	DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ
2017-103	Fonds de cohésion sociale. Mise en place d'un partenariat avec l'association Ligue de l'Enseignement de l'Hérault Autorisation de signature et attribution de subvention Rapporteur : ANFOSSO Emile	Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0	DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ
2017-104	Fonds de cohésion sociale. Mise en place d'un partenariat avec l'association Nos Quartiers ont du Talent (N.Q.T.). Autorisation de signature et attribution de subvention Rapporteur : ANFOSSO Emile	Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0	DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ
2017-105	Association de Ressources et Développement des Activités et des Métiers de l'environnement (ARDAM) - Attribution d'une subvention au titre de l'année 2017 pour la gestion de la zone humide de la Conque à Mèze Rapporteur : VEAUTE Francis	Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0	DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

III. Questions diverses

Plus aucune décision n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 16h54.

Vu pour être affiché le 26 Octobre 2017 conformément aux dispositions de l'article L.2121-25 du CGCT,

Pour le Président et par délégation,

Frontignan, le 20 Octobre 2017



Patrice Millet,
 Directeur Général des Services de Sète agglomération méditerranée

Conformément aux dispositions de l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le texte complet des décisions mentionnées ci-dessus sera publié lors du prochain numéro du Recueil des actes administratifs de Sète agglomération méditerranée, consultable au sein de l'ensemble des communes membres ainsi qu'au siège de Sète agglomération méditerranée (<http://www.agglomeration.fr/>)